Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **71 (2000)**

Heft 3

PDF erstellt am: **04.06.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

## SOMMAIRE


Les leçons de Sydney 2

75 ans de l'ADIJ : avenir souhaitable, avenir possible pour nos régions 3

Entreprises, emplois et taux d'occupation dans nos régions en 1998 9

Premier séminaire du 75 anniversaire de l'ADIJ 14


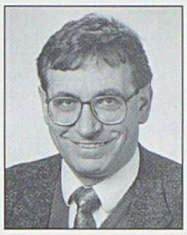

*Par Pierre-Alain Bassin, co-président de l'ADIJ*

# Les leçons de Sydney

Alors que les athlètes se disputaient les médailles d'or à Sydney, notre région était très présente autour des stades et des autres lieux de compétition australiens. En effet, les 250 chronométreurs de Swiss Timing y ont mesuré les temps, compté les points et affiché les résultats des diverses épreuves. Créée en 1972 (notamment par Longines et Omega), l'entreprise du groupe SMH est aujourd'hui établie à Saint-Imier.

C'est la 26e fois, dans l'histoire des Jeux Olympiques, qu'une entreprise du groupe suisse se voit confier la mesure des temps officiels. Entre l'horlogerie suisse et le sport mondial, il y a donc une longue histoire d'amour. En 1879 déjà, Longines fabriquait des chronographes qui appréciaient le temps au 1/5e de seconde. Quant au premier chronométrage sportif assuré par Omega, il remonte à une compétition d'aérostats : la Coupe Gordon Bennett à Zurich, en 1909. Et le Musée Longines conserve pieusement la maquette du premier chronométrage effectué en 1912 avec un fil coupé. C'était lors du 100 mètres de la Fête fédérale de gymnastique, à Bâle.

Mais les années septante ont failli sonner le glas de ces amours. La concurrence japonaise se fit particulièrement rude. Swiss Timing fut la réplique imaginée par les horlogers suisses pour contenir ce «péril jaune». Aujourd'hui, si les chances de décrocher un contrat pour des manifestations se déroulant au pays du Soleil Levant sont moindres, elles demeurent intactes pour les autres régions du monde.

La présence des spécialistes de l'Arc jurassien à Sydney plonge donc ses racines dans des activités séculaires. Elle symbolise le savoir-faire de toute une région. Elle démontre aussi que lorsque nous savons cultiver un domaine d'excellence, nous sommes à même d'affronter de redoutables concurrents à armes égales.

Dans une économie de services, les avantages comparatifs ne sont pas acquis. Ils doivent être révisés en permanence. Le savoir et les compétences nécessitent des investissements continuels dans la recherche, dans le développement et dans la formation. A ses débuts, le chronométrage était une affaire d'horlogers sachant utiliser des instruments mécaniques raffinés. Il est devenu le domaine des électroniciens, puis des informaticiens. Avec l'omniprésence de la télévision, la communication est venue s'ajouter au simple comptage des minutes ou des centièmes de seconde.

La prospérité de nos petites régions repose (et reposera longtemps encore) sur leur capacité de prendre appui sur des activités traditionnelles pour les perfectionner sans cesse. Et pour affronter sans complexes le marché mondial. C'est en adaptant sans cesse ce précieux capital aux mutations économiques, sociales ou technologiques que nous irons toujours plus loin. ■


***Association pour la défense des intérêts jurassiens***

Co-présidents : Pierre-Alain Bassin, Courtelary, Jean-Claude Crevoisier, Delémont.

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1
tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39
E-Mail : adij@vtx.ch

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique
71e année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.–
Prix de ce numéro : Fr. 14.–

Annonces publicitaires : Publicitas S. A., Delémont (tél. 032 424 46 46)